

# PRÉSENTATION

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Reconnue d'utilité publique**, la Fondation du patrimoine offre une **garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## LA MISSION STÉPHANE BERN

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, dont l'objectif est d'inventorier et de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.



## ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation (Indiquer le nom de la délégation) dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

# CONTACTS



## FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Rhône-Alpes  
Fort de Vaise  
27 bd Antoine de Saint Exupéry  
69009 LYON  
04 37 50 35 78  
rhonealpes@fondation-patrimoine.org  
www.facebook.com/fondationdupatrimoine.rhonealpes/  
www.fondation-patrimoine.org



## ASSOCIATION LIGER

Ferme de Clastre  
Le Village  
07 510 SAINTE EULALIE  
06 86 16 19 41  
liger-secretariat@outlook.fr  
http://www.association-liger-ardeche.com  
www.facebook.com/LigerAssociation

## NOS PARTENAIRES



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

## La Ferme Clastre

à Sainte Eulalie

MISSION  
STÉPHANE  
BERN



Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.missionbern.fr](http://www.missionbern.fr)

# LE PROJET

## Description

La Ferme de Clastre, située au cœur de la commune de Sainte Eulalie, est la dernière chaumière au sein d'un village ardéchois. Elle a la particularité de posséder une double couverture : minérale, en lauzes de phonolite, pour les deux carrés d'habitation et, végétale, piquée de genêt, pour la partie étable/fenil. Rachetée par l'Association LIGER en 1980 en vue de la rénover, elle fut classée Monument Historique en 1984. Cette chaumière est emblématique de l'habitat traditionnel du massif Mézenc-Gerbier.

### Clastre : un site unique à préserver

Les plus lointains écrits retrouvés concernant la Ferme de Clastre indiquent que sa fondation remonte au XI<sup>ème</sup> siècle. Clastre, du latin « claustrum », était un prieuré non conventuel rattaché à l'Abbaye Saint Chaffre du Monastier sur Gazeille. Toutefois, à l'issue de deux campagnes de fouilles archéologiques menées par le CNRS de Rennes en 2014 et 2016, des datations de charbons de bois ont permis de prouver une présence humaine sur ce site remontant à 880- 970 soit environ 100 ans plus tôt que la fondation du prieuré. Jusqu'à la Révolution, la ferme et l'Eglise ne formaient qu'un ensemble : Eglise / Maison claustrale / Etable.

Le bâti actuel a fait l'objet d'analyses dendrochronologiques. Le plancher de l'étable a été daté du XVI<sup>ème</sup> siècle et la charpente du XVIII<sup>ème</sup> avec une partie rénovée au XIX<sup>ème</sup>.



La rénovation de Clastre se déroulera en trois tranches :

- Confortations : rénovation/restauration de la charpente et des maçonneries,
- Restauration extérieure des toitures et façades, drainages,
- Rénovation intérieure et réaménagement : restauration des aménagements intérieurs : murs, planchers escaliers...

### Un futur ambitieux pour Clastre

Une fois rénovée, Clastre sera transformée en Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. L'implantation de la muséographie sera sans impact sur le bâti originel fraîchement rénové et sera entièrement démontable. Le fenil accueillera cette muséographie et un espace d'exposition temporaire sera aménagé dans l'ancienne étable. La visite du site se terminera par le jardin ethnobotanique aménagé depuis 2012 dans la prairie attenante.

Montant des travaux retenus	497 300 €
Objectif de collecte	25 000 €
Début des travaux	2019



# BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

## La Ferme Clastre à Sainte Eulalie

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/30888](http://www.fondation-patrimoine.org/30888)

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine  
Ferme Clastre à Sainte Eulalie

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

### ► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

### Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT		

\*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre